

<https://ricochets.cc/France-le-regime-emprisonne-et-expulse-des-ressortissants-europeens-soupconnes.html>



France, le régime emprisonne et expulse des ressortissants européens soupçonnés de contestation !

- Les Articles -

Date de mise en ligne : mardi 26 novembre 2019

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Après la répression des gilets jaunes, des quartiers populaires, des exilé.e.s, voici l'emprisonnement et l'expulsion de ressortissants européens qui se trouvaient juste au mauvais endroit au mauvais moment. Toujours plus d'arbitraire et d'autoritarisme avec le régime Macron, ses flics serviles et brutaux et ses députés larbins.

SOUPÇONNÉS D'ÊTRE MILITANTS & MIS EN CAMP DE RÉTENTION

(un post de Nantes Révoltée)

Italien, allemands, belges, soupçonnés de militantisme et placés en rétention pour « menace grave » sans avoir rien commis. Un étudiant italien est toujours enfermé en attente de son expulsion. Une mobilisation a lieu ce soir à Paris pour sa libération.

DANIELE, ÉTUDIANT ITALIEN

Son histoire fait froid dans le dos, tant elle témoigne de la fuite en avant autoritaire du gouvernement français. Nous sommes le samedi 16 novembre, jour de « l'anniversaire » du mouvement des Gilets Jaunes. Daniele sort dans sa rue, pour boire un verre dans un bar parisien. « C'est juste à côté de chez moi. Ça m'arrive souvent de rester dehors, à discuter, fumer des cigarettes » raconte-t-il au journal Libération. « Il y a eu un mouvement de police, comme ça arrive souvent dans le quartier. Ils venaient vers nous. » Avec d'autres personnes présente devant ce bar, il se fait menotter au sol. « Arrivés au commissariat, ils nous ont accusés de préparer quelque chose ». Une arrestation ciblée. A ce moment là, Daniele pense encore qu'il a été arrêté parce qu'il fumait un joint. Le cauchemar commence.

Après une garde à vue, les sept personnes arrêtées en même temps que Daniele sortent avec un rappel à la loi. Elles n'ont rien fait, et ont été arrêtées gratuitement sur la base de présomptions. Mais l'étudiant italien, qui a validé son diplôme cette année, est placé au centre de rétention de Vincennes.

« Ça m'a paru étrange, j'ai fait toutes les démarches pour mes études, pour ouvrir un compte en banque, avoir des jobs étudiants. Je n'ai jamais eu de problème avec mes papiers ». C'est une décision du préfet de Paris, qui ordonne son expulsion du territoire et l'interdiction de circuler en France pour une durée de trois ans.

En principe, les citoyens européens ne sont pas censés être placés en centre de rétention sauf s'ils constituent une « menace imminente à l'ordre public » Alors pourquoi ce traitement hallucinant ? Comment les autorités française piétinent-elle la liberté fondamentale de circuler ?

Selon le préfet, l'étudiant constituerait « une menace grave et imminente ». En effet, l'étudiant a déjà participé à des manifestations contre le racisme et pour l'accueil des réfugiés. Il n'a pourtant jamais été interpellé dans ce cadre, mais il est considéré par la police politique comme « une personne dangereuse ». C'est sur la base de cette « menace » inventée par les services de renseignement qu'un militant non-français peut être enfermé arbitrairement et expulsé.

Mardi soir, un juge ordonnait la libération du jeune homme. Immédiatement, le parquet faisait appel. Daniele reste

donc enfermé en centre de rétention.

ANDRÉ ET JESSICA, MANIFESTANTS BELGES

Jessica et André sont belges. Ils étaient aussi à Paris samedi 16 novembre. Ce soir là, ils se retrouvent coincés par les charges policières dans le quartier de Chatelêt. La situation est confuse, violente, différentes unités de police ratissent le terrain et frappent ceux qui passent à leur portée. Paniqués, ils veulent fuir la charge. Ils « déplacent une barrière qui les bloquait », et sont immédiatement arrêtés. André est roué de coups. Il a un bleu énorme au niveau du genou. Jessica est traitée de « pute » par les policiers, qui les accusent, d'avoir « mis en place une barricade ».

Garde à vue pendant 24H, et comparution immédiate. La justice les relaxe : ils n'ont rien fait, et ont été violentés par des policiers déchaînés. Mais là encore, le préfet de Paris décide de les placer en centre de rétention pour les expulser.

Didier Lallement, prononce une obligation de quitter le territoire français à leur rencontre, et demande que leur enfermement « soit prolongée sur plusieurs semaines pour les expulser ». Un vrai cauchemar. André finit par être libéré, mais Jessica reste en rétention jusqu'à une audience fixée vendredi.

ESCALADE RÉPRESSIVE

Ces affaires gravissimes, et quasiment passées sous silence, ne sont pas isolées. En mai, une jeune femme enceinte de deux mois, vivant en France depuis 17 ans était placée en centre de rétention et menacée d'expulsion. De nationalité espagnole, elle avait été arrêtée à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière le 1er mai. Après le G7, trois allemands soupçonnés de se rendre à Biarritz étaient jetés en prison sans avoir commis aucune infraction. Une fois sorti de prison, l'un d'entre eux était placé immédiatement en rétention pour être expulsé vers l'Allemagne.

Cette politique de terreur est symptomatique du durcissement accéléré du régime de Macron, qui ne cesse d'intimider en frappant les chairs et en privant de libertés quiconque cherche à résister. Elle est aussi symptomatique de la fuite en avant raciste des institutions, qui enferment chaque année des dizaines de milliers d'étrangers, privés de liberté pour avoir commis le crime de ne pas être français.

MOBILISATION

Une mobilisation est organisée pour exiger la libération de Daniele, l'étudiant italien. Ses camarades et amis dénoncent l'épreuve qui lui est infligée. » Il « doit pouvoir circuler librement sur le territoire français, y rester ou le quitter à sa guise, sans se voir enfermer ou escorter par la force à la frontière italienne. [...] Le fait de le retenir en CRA est un moyen supplémentaire d'aggraver sa situation pour augmenter la probabilité d'une expulsion. »

Ils appellent celles et ceux qui « ont a coeur la défense des libertés, à exiger sa libération immédiate et son droit à retrouver sa vie en France telle qu'il l'a construite depuis des années. »

Un rassemblement aura lieu à 18H (le 25 novembre) devant la préfecture de Paris.

L'évènement : Rassemblement de soutien à Daniele #StopExpulsion

► Voir aussi :

[Une Belge dénonce des violences policières lors de son arrestation en marge d'une manifestation des gilets jaunes](#)